Enquête hybride de perception autour du projet d'extension de la Réserve naturelle marine de Banyuls-Cerbère : massifier le débat, et faire entendre la voix citoyenne.

Projet AATRE

Agora de l'Aménagement des Territoires Résilients

Master 2 - Gestion des littoraux et des mers (promotion 2021-2022)

Février 2021

RÉSUMÉ

Ce document a été réalisé par les étudiants du Master Gestion des Littoraux et des Mers de l'Université Paul Valéry de Montpellier dans le cadre de l'extension de la Réserve Naturelle Marine Nationale de Cerbère-Banyuls, terrain d'une démarche de concertation étudiée dans le cadre du projet de recherche AATRE (Agora de l'Aménagement des Territoires Résilients) inscrit dans le programme *Littoral* + porté par la Région Occitanie et la Caisse des Dépôts.

Cette enquête de perception des citoyen.ne.s du territoire de la côte Vermeille a été réalisée sur les bases d'un questionnaire en trois parties deployé de façon hybride (en ligne et sur le terrain), par les étudiant.e.s ; l'objectif de cette enquête visait à mieux comprendre les envies, les inquiétudes et le positionnement des citoyen.ne.s vis-à-vis du projet d'extension de la Réserve, dans l'optique d'aider les pilotes dans leur prise de décision de gestion, et d'en favoriser l'acceptabilité à travers un processus de co-construction.

SOMMAIRE

PARTIE I - CONTEXTE DE L'ENQUÊTE 1

I.1. Contexte, activités et fonction d'un territoire espace protégé. 1

I.1.1. Histoire 1

I.1.2. Géographie 1

I.1.3. Usages 2

I.1.4. Effets de la protection d'un espace marin. 4

I.2. Présentation du projet d'extension de la Réserve, et ses acteurs. 6

I.2.1. Les pilotes du projet d'extension. 6

I.2.2. Le projet d'extension de la Réserve. 6

I.2.3. Les enjeux de l'enquête de perception citoyenne. 7

PARTIE II – MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUETE. 8

II.1. Préparation de l'enquête. 8

II.1.1. Contenu du questionnaire. 8

II.1.2. Etapes du travail d'enquête. 9

II.2 . Déploiement hybride de l'enquête. 9

II.2.1. L'enquête en ligne. 9

II.2.2. L'enquête de terrain. 10

II.3. Retours réflexifs sur la méthode 11

II.3.1. Limites observées sur le terrain. 12

II.3.2. Limites de l'enquête en ligne. 12

PARTIE III - RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 13

III.1 . Analyse statistique générale. 13

III.1.1. Caractéristiques du panel. 13

III.1.2. La sensibilité à l'environnement. 14

III.1.3. La connaissance de la Réserve. 14

III.1.4. Extension du périmètre de la Réserve. 17

III.2 . Analyse statistique focalisée. 21

III.2.1. Caractéristiques du panel. 21

III.2.2. La sensibilité à l'environnement. 22

III.2.3. Activités et usages au sein de la Réserve. 23

III.2.4. Perceptions des risques littoraux. 23

III.2.5. Extension du périmètre de la Réserve. 24

III.3. Analyse comparée des deux panels. 24

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 26

BIBLIOGRAPHIE 28

ANNEXES 29

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Cartographie de la Réserve Marine de Banyuls-Cerbère (Kayal et Cigala, 2020).....1
Figure 2 : Evolution du nombre d'autorisations de pêche professionnelle de 2008 à 2018.....2
Figure 3 : Type d'activité en plongée sous-marine en 2020 3
Figure 4 : Evolution annuelle du nombre de plongeurs.....3
Figure 5 : Répartition de l'occupation des 29 mouillages de la Réserve Marine de Banyuls-Cerbère.....4
Figure 6 : Evolution du nombre de mérous bruns dans la Réserve de Banyuls-Cerbère (Pastor et Payrot, 2014)..5
Figure 7 : Evaluation de la qualité des eaux de baignade pour les plages des communes de Cerbère et Banyuls entre 2014 et 2018. 5
Figure 8 : Cartographie des quatre périmètres considérés par le questionnaire d'enquête.....6
Figure 9 : Situation de Port-Vendres et zones ciblées pour l'enquête. 10
Figure 10 : Situation de Banyuls et zones ciblées pour l'enquête. 10
Figure 11 : Situation de Cerbère et zones ciblées pour l'enquête. 11
Figure 12 : Tableau récapitulatif du nombre de réponses recueillies lors de l'enquête. 12
Figure 13 : Répartition en âge du panel total. 13
Figure 14 : Démographie du territoire d'énquête. (INSEE, 2018) 13
Figure 15 : Lieu de résidence des répondants. 14
Figure 16 : Entités citées comme gestionnaire de la Réserve de Cerbère-Banyuls 14
Figure 17 : Fonctions de la protection de l'environnement marin selon les interrogé.e.s. 15
Figure 18 : Nuage de mots des réponses obtenues pour la question de la définition d'une Zone de Protection Renforcée (ZPR) 16
Figure 19 : Nuage de mots représentatif des réponses triées par champ lexical.....17
Figure 20 : Raisons évoquées par les répondant.e.s non favorable au projet d'extension de la Réserve. 18
Figure 21 : Raisons évoquées par les répondant.e.s favorables au projet d'extension de la Réserve.. 19
Figure 22 : Périmètres proposés par les répondant.e.s pour l'extension de la Réserve... 21
Figure 23 : Répartition en âge du panel des non-usagers. 21
Figure 24 : Nuage de mots des réponses obtenues parmi les non-usagers pour la question de la sensibilité à l'environnement.....22
Figure 25 : Nuage de mots représentatif des réponses triées par champ lexical.....22
Figure 26 : Histogramme des activités principales du panel total des enquêté.e.s.. 23
Figure 27 : Perception de l'importance des risques pesant sur les littoraux par les non-usagers 24
Figure 28 : Proportion d'avis favorables et réfractaires au projet d'extension de la Réserve dans le panel total.....25
Figure 29 : Comparaison de la proportion d'avis favorables et réfractaires au projet d'extension de la Réserve chez les usagers et les non-usagers. 25

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, nous tenons à remercier vivement tous les acteurs qui nous ont guidés et aidés dans la conduite de cet atelier tuteuré: Madame BOYER Marjorie, Directrice de l'Eau et de l'Environnement auprès du Département des Pyrénées-Orientales ; Monsieur CADENE Frédéric, gestionnaire de la Réserve Marine de Banyuls et Monsieur MAGNIN Hervé Directeur délégué du Parc naturel marin du golfe du Lion, ainsi que tous les autres acteurs engagés dans le projet, pour nous avoir offert l'opportunité de travailler à leurs côtés sur une problématique en lien avec notre cursus universitaire. Merci pour votre implication et le temps consacré et partagé ensemble dans le cadre de ce projet.

Nous adressons également nos remerciements à Madame VOISEUX Norélia, Madame BANTON Maëlle et Monsieur GARCIA Fabrice de l'équipe pédagogique de la Faculté des Sciences de Montpellier pour leur accompagnement et le partage de leur expertise au quotidien.
Un grand merci à aux citoyen.nes pour leur bonne volonté et les réponses qu'ils ont bien voulu apporter à cette enquête de perception.

Nous remercions aussi nos camarades de promotion du Master Gestion des Littoraux pour l'entraide et les conseils apportés dans le déroulement du projet et la construction du rapport.

Arquey Noélie
Barotin Loïs
Bavière Julien
Conte Rémi
Cordonnier Carmen
Gennesseaux Margaux
Guérin Yohan
Sindou-Faurie Marin

PARTIE I - CONTEXTE DE L'ENQUÊTE

I.1. Contexte, activités et fonction d'un territoire espace protégé.

I.1.1. Histoire

Créée en 1974, la Réserve Naturelle Nationale Marine de Cerbère-Banyuls est le fruit de la volonté des communes de Cerbère et Banyuls qui s'associent en 1965 dans le cadre de ce projet. Les facteurs motivants dans la protection du milieu résident dans l'usage qui est fait de cet espace à l'époque. La pratique de la pêche y est abusive et destructrice, phénomène associé à la forte fréquentation touristique, qui mènent à un dépeuplement des fonds marins et à une dégradation notable du milieu naturel. La protection mise en place en 1974, puis la protection renforcée décrétée en 1978 permettent le rétablissement de l'environnement. En 2018, la Réserve Marine reçoit deux récompenses internationales : une réinscription sur la Liste Vert de l'IUCN et le statut de refuge mondial pour la mer - Marine Conservation Institute of Seattle.

I.1.2. Géographie

La Réserve s'étend de la commune de Cerbère, à la frontière espagnole, sur le littoral méditerranéen des Pyrénées Orientales, jusqu'à Banyuls. Elle couvre un territoire de 650 hectares, étalés sur 7 kilomètres de linéaire côtier et s'enfonçant à 1 mile et demi vers le large. On y recense plus de 1200 espèces animales et environ 500 espèces végétales, dont 49 présentent un statut de protection au titre d'un texte réglementaire à portée nationale, européenne ou internationale (par exemple : le corail rouge, le grand dauphin ou encore l'herbier de posidonie).

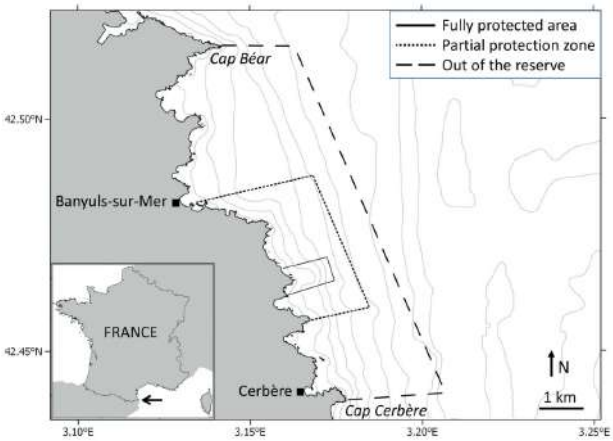

Figure 1: Cartographie de la Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls (Kayal et Cigala, 2020)

La Réserve Naturelle Nationale s'organise en plusieurs zones qui présentent des degrés de protection différents et adaptés aux usages locaux de cet espace marin :

- La zone de protection partielle (ZPP) : certaines activités humaines y sont réglementées (pêche), d'autres sont interdites (chasse sous-marine) ; cette zone s'étend de l'île grosse à Banyuls jusqu'au cap Peyrefite, soit l'intégralité du territoire protégé.
- La zone de protection renforcée (ZPR) : la plupart des activités économiques humaines y sont proscrites (pêche, plongée ou ancrage) ; les seules activités autorisées sont celles liées au suivi et à l'entretien du milieu, et elles sont soumises à l'autorisation préalable du Comité Consultatif de la Réserve.

- Les zones de mouillage : on en compte deux, une au niveau du Cap l'Abeille et l'autre à l'Anse de Peyrefite. L'ancrage y est rendu possible par la mise en place de bouées de surface, protégeant les sols marins des dégradations liées à l'ancrage.
- Le sentier sous-marin situé sur la plage de Peyrefite (ouvert en juillet et août seulement).

I.1.3. Usages

- La pêche :

Réglementée au cœur de la Réserve et interdite au sein de la zone de protection renforcée, elle s'organise entre pêche professionnelle et pêche de plaisance, elle est pratiquée en mer et sur la côte. Une surveillance efficace des activités de pêcherie professionnelle permet un suivi précis du nombre d'espèces prélevées (28 en 2020), et des quantités pour chacune.

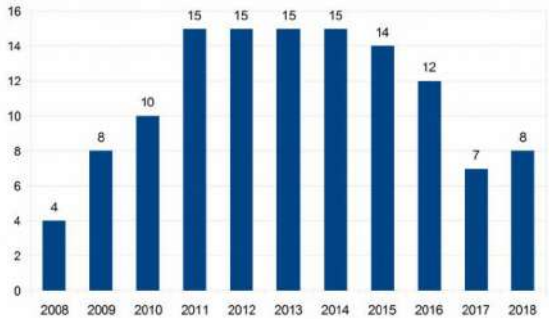

Figure 2 : Evolution du nombre d'autorisations de pêche professionnelle de 2008 à 2018. (Rapport d'activité de la RNMCB, 2018)

Les réglementations permettent de changer le comportement des usagers, on pense par exemple au retour à la pêche au filet suite à la réglementation sur le prélèvement du poulpe. On constate l'évolution décroissante du nombre d'attributions d'autorisations de pêche professionnelle sur 10 ans entre 2008 et 2018 (voir figure 2) avec une baisse à partir de 2016 ; cela peut résulter d'une réticence à délivrer les autorisations de la part de la Commission d'Attribution des Autorisations, ou d'un désintéressement de cette zone de pêche de la part des professionnels. On sait par ailleurs que sur les 8 autorisations accordées en 2018, seulement 3 pêcheurs sont venus régulièrement sur le territoire de la Réserve. Aussi, d'après le rapport d'activité de la Réserve Marine de Cerbère-Banyuls de 2018, la Commission aurait refusé une seule demande d'autorisation (bateau trop long).

Quant à la pêche dite de loisir, les pêcheurs sont également tenus de remettre un registre des captures au gestionnaire en charge. Ce document recense les prélèvements, les techniques utilisées et la fréquentation. Les acteurs de la pêche de loisir sont aussi invités à relâcher les prises dont la taille est inférieure à celle autorisée, ou qui font partie d'espèces protégées ou non-recherchées. Ce processus permet aux pêcheurs de contribuer à la protection de certaines espèces tout en apprenant à reconnaître le processus de pêche responsable.

- La plongée sous-marine :

Cette activité sportive, la plus pratiquée dans la Réserve, est soumise à une demande d'autorisation depuis l'arrêté réglementaire de la Préfecture Maritime du 25 mars 2020. Cette nouvelle réglementation permet d'obtenir des données plus exactes quant à la fréquentation de la Réserve par les plongeurs professionnels, de plaisance et associatifs.

La figure 3 renseigne sur la place de la pratique des activités de plongée sous-marine selon leur nature: une majorité de plongeurs professionnels (91% des usagers contre 2% de plongeurs particuliers), soit une exploitation importante de ce territoire par la plongée sous-marine professionnelle.

Ces activités s'organisent dans des zones précises, on remarque que les extrémités de la zone de protection renforcée représentent des lieux d'intérêt pour la pratique de la plongée.

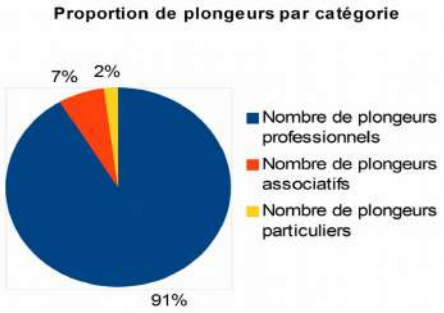

Figure 3 : Type d'activité en plongée sous-marine en 2020
(Rapport d'activité de la RNMCB, 2020)

On peut observer sur la figure 4 (ci-dessous), l'évolution du nombre de plongeurs fréquentant la Réserve entre 2010 et 2020 : ce graphique montre une croissance modérée mais stable qui indique l'intérêt croissant que démontrent les plongeurs pour la Réserve Marine de Cerbère-Banyuls.

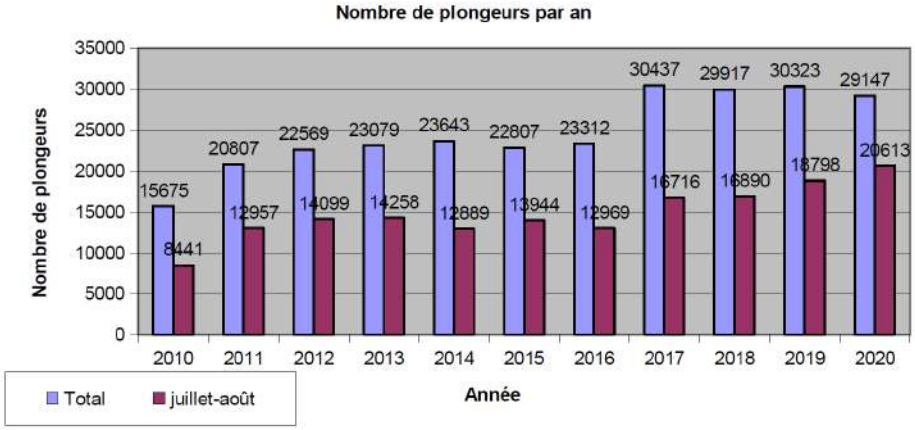

Figure 4 : Evolution annuelle du nombre de plongeurs (Rapport d'activité de la RNMCB, 2020)

- Les activités de mouillage :

  Comme indiqué plus haut, il existe deux zones de mouillage au sein de la Réserve marine : une au niveau du Cap l'Abeille et l'autre à l'Anse de Peyrefite.
  Ces sites permettent aux bateaux de fréquenter la Réserve Marine en épargnant les fonds marins des impacts négatifs de l'ancrage qui détruit les herbiers, les coraux et autres espèces de fond. En tout, les deux zones offrent 29 points de mouillage grâce à des bouées de surface qui sont utilisées de façon différenciée par les usagers.
  Comme présenté ci-dessous en figure 5, le mouillage est plus largement pratiqué par les plaisanciers et les plongeurs pour des raisons techniques liées à leur activité de plongée.

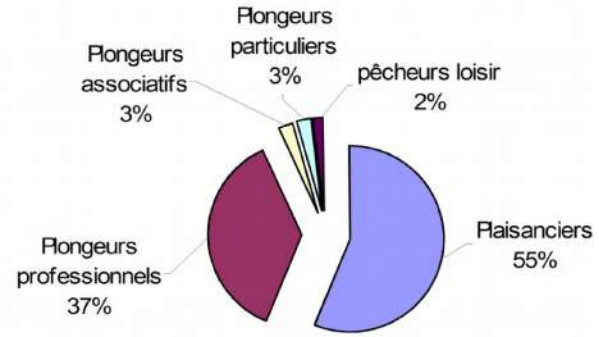

Figure 5 : Répartition de l'occupation des 29 mouillages de la Réserve Marine de Cerbère-Banyuls (Rapport d'activité de la RNMCB, 2020)

- Le snorkeling :

  Le sentier sous-marin mis en place au départ de la plage de Peyrefite permet aux plongeurs à palmes et tuba de visiter la Réserve Marine. Cet aménagement permet à la population de découvrir les cinq écosystèmes représentatifs des enjeux de protection poursuivis par la Réserve, dans un objectif de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et à sa protection. Il est ouvert au public en période estivale.

I.1.4. Effets de la protection d'un espace marin.

L'objectif de la mise en place d'une protection forte ou modérée sur un territoire est de freiner sa destruction et d'en permettre la reconstruction.
Cet outil vise à améliorer la résilience du milieu, dans le sens d'une résilience naturelle, autrement dit sans intervention humaine, en limitant au maximum l'influence anthropique (activités professionnelles et de plaisance, aménagements du territoire, fréquentation, etc.).

Depuis la mise en place de la Réserve Marine de Cerbère-Banyuls, on observe une amélioration graduelle et constante des indicateurs de qualité du milieu : qualité de l'eau, fréquentation et évolution de la faune, colonisation du milieu par la flore, etc.

Une des espèces emblématiques de la Réserve est le mérou brun, dont l'évolution en termes de fréquentation est un indicateur important de la qualité du milieu de vie : avec seulement une dizaine de représentants de cette espèce dans cette zone en 1986, on comptait près de 430 individus moins de 30 ans plus tard en 2014.

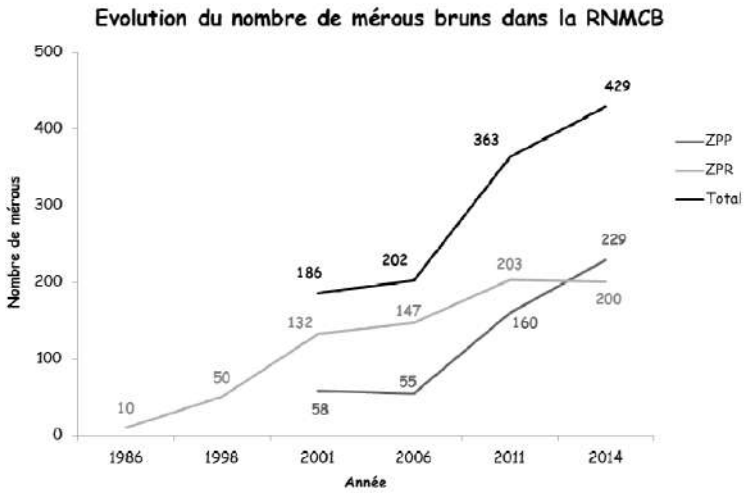

Figure 6 : Evolution du nombre de mérous bruns dans la Réserve Marine de Banyuls-Cerbère (Pastor et Payrot, 2014)

La figure 6 permet d'observer la différence d'évolution entre la zone de protection partielle (ZPP) et la zone de protection renforcée (ZPR) : bien que les deux courbes montrent une croissance pérenne de la population de mérous bruns, la courbe de la ZPR indique une croissance plus forte sur la même période de temps. La taille des mérous observée dans la ZPR est d'ailleurs supérieure à celle observée chez les mérous de la ZPP.
Ces données sont représentatives de l'importance de la protection du milieu et de l'efficacité d'un mode de protection renforcée. Par ailleurs, les données disponibles sur l'évolution des herbiers de posidonie montrent également l'effet positif de la protection sur cet écosystème qui est protégé depuis les années 1980 : alors que la surface des herbiers diminue sur la côte méditerranéenne française au cours du siècle dernier, elle semble se stabiliser sur la Côte Vermeille, dans les Pyrénées Orientales, une stabilisation qui n'apparaît pas sur la Côte d'Azur par exemple. Cette évolution montre la difficulté de maintenir l'écosystème marin face à aux pressions anthropiques liées au tourisme et à l'aménagement du territoire.

Un autre indicateur qu'il est intéressant de consulter pour vérifier le bon état du milieu marin est la qualité de l'eau : les données disponibles entre 2014 et 2018 pour les communes de Cerbère et de Banyuls sont présentées dans le tableau en figure 7, elles montrent une qualité de l'eau excellente dans les 3 zones contrôlées et sur toute la période étudiée.

Communes	Plage	2014	2015	2016	2017	2018
Banyuls-sur-Mer	Centrale	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent
	Troc-Pinell	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent
Cerbère	Peyrefite	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent

Figure 7 : Evaluation de la qualité des eaux de baignade pour les plages des communes de Cerbère et Banyuls entre 2014 et 2018. (Rapport d'activité de la RNMCB, 2018)

I.2. Présentation du projet d'extension de la Réserve, et ses acteurs.

I.2.1. Les pilotes du projet d'extension.

Le projet d'extension de la Réserve est porté par un consortium multi-acteurs appartenant à la Réserve Marine, au Département des Pyrénées Orientales et au Parc Marin du Golfe du Lion.
Réunis autour de l'objectif commun de l'extension du périmètre de la Réserve marine, ces acteurs ont été impliqués dans la co-construction et le déploiement de cette enquête de perception.

I.2.2. Le projet d'extension de la Réserve.

Parce qu'elle incarne l'exemple d'une démarche de protection efficace, la Réserve Naturelle Nationale Marine de Cerbère Banyuls s'est imposée comme candidate à un projet d'extension, qui s'inscrit dans une ambition nationale d'augmenter la surface des aires marines protégées et leur nombre.
De plus, la Réserve étant une réserve nationale entièrement marine, le projet se trouve facilité par le fait que les terrains du Domaine Public Maritime appartiennent déjà à l'État. L'agrandissement est projeté à l'horizon 2024, pour fêter les 50 ans de la Réserve.
Bien que le lancement officiel du projet d'extension ait été communiqué en janvier 2022, l'information du projet d'extension est disponible dans les médias dès 2021, indiquant un nouveau périmètre potentiel allant du Cap Cerbère au Cap Béar.
Pour les porteurs du projet, le nouveau périmètre de la Réserve pourrait atteindre Argelès-Sur-Mer si cela était possible.

Ainsi, ce sont quatre périmètres potentiels qui seront considérés dans cette enquête (voir figure 8 ci-contre) :

- Cap Cerbère à Cap Béar
- Cap Cerbère à Port-Vendres
- Cap Cerbère à Collioure
- Cap Cerbère à Argelès-Sur-Mer

Figure 8 : Cartographie des quatre périmètres considérés par le questionnaire d'enquête (Conception : Guerin.Y)

Pour mener à bien ce projet, une démarche de concertation préalable est imaginée pour intégrer les usagers de la mer, ainsi que les habitant.e.s des communes concernées dans les réflexions et le processus de décision.
L'objectif de la concertation est de mieux appréhender les difficultés et controverses auxquelles les gestionnaires pourront faire face jusqu'à la concrétisation du projet d'extension, notamment de la part des usagers de la mer. En effet, les contraintes attendues correspondent au conflit d'usages que représente ce territoire marin, entre un héritage très

influencé par l'industrie de la pêche, la forte pression du tourisme sur le milieu et un patrimoine naturel marin précieux qu'il convient plus que jamais de protéger.

Dans ce contexte, les pilotes du projet d'extension de la Réserve ont souhaité axer cette enquête de perception sur *les zones de protection forte et les conflits d'usage sur un territoire marin protégé.* Elle participe à cette démarche de concertation, afin de faire participer les habitant.e.s des communes de la côte rocheuse qui ne sont pas nécessairement des usagers (professionnels) de la mer, et faire entendre une voix citoyenne qui pourrait s'avérer favorable au projet.

I.2.3. Les enjeux de l'enquête de perception citoyenne.

La commande initiale consistait à construire un questionnaire d'enquête sur les enjeux de protection de la biodiversité marine et les usages actuels et futurs au sein de la Réserve, afin de pouvoir *in fine* mesurer l'acceptabilité sociale du projet d'extension de la Réserve Marine de Cerbère-Banyuls. Elle devait cibler principalement des habitant.e.s des communes de la Côte Rocheuse (de Banyuls et Cerbère, avec possibilité d'inclure les communes de Collioure et de Port-Vendres), dans l'idée d'intégrer une ligne citoyenne à la démarche globale de concertation.

L'enjeu ici était donc d'interroger des publics plus éloignés des interactions habituelles avec les gestionnaires de la Réserve, notamment les riverains et/ou non-usagers de l'espace marin, n'ayant pas nécessairement un intérêt financier ou une activité professionnelle dans cet espace protégé.

PARTIE II – MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUETE.

II.1. Préparation de l'enquête.

II.1.1. Contenu du questionnaire.

Les exigences à avoir en tête pour réaliser une enquête de perception sont les suivantes : obtenir un nombre représentatif de réponses (au moins 100 réponses), avoir un échantillon représentatif de la population étudiée, (profil démographique, de genre et si possible socio-culturel). De plus, les questions ne doivent pas orienter la réponse et le vocabulaire utilisé doit tendre vers la neutralité face à l'enjeu concerné. Il est indispensable d'éviter de créer des biais de nature à influencer les réponses, au risque de s'éloigner de la réalité des perceptions recueillies. Il est aussi nécessaire de produire un questionnaire dont le déroulé ne dépasserait pas 15 minutes lors de son déploiement sur le terrain. Pour ce faire, nous avons choisi de privilégier des questions ciblées et fermées, qui permettraient aussi de faciliter l'analyse ultérieurement.

La trame du questionnaire a été organisée en quatre grands thèmes :

- Données personnelles : avec comme cible les habitants des communes concernées par l'extension, nous avons choisi de positionner cette partie au début du questionnaire.
- Sensibilité à l'environnement : pour situer le ressenti de la population interrogée face aux enjeux environnementaux, et plus particulièrement concernant le milieu marin.
- Réserve Banyuls-Cerbère : interroger les citoyens sur leurs connaissances sur la Réserve, c'est également un moyen de poser le contexte.
- Extension de la réserve : questions portant sur le ressenti quant au projet d'extension.

Afin de visualiser le travail de construction du questionnaire, une projection chronologique est produite, elle correspond aux attentes formulées dans la demande :

Plusieurs esquisses du questionnaire ont été produites avant d'obtenir la version finale, elles ont toutes été soumises aux gestionnaires pour obtenir leurs retours.

Nous avons choisi d'orienter la trame du questionnaire sur les problématiques suivantes :

- L'attachement des habitants à la Réserve et leur ressenti sur la situation actuelle.
- Les attentes et les contraintes projetées dans le cadre du projet d'extension.
- Le niveau d'engagement et de connaissance face aux enjeux environnementaux et de protection de la biodiversité marine.

II.1.2. Etapes du travail d'enquête.

Cadrage :

- Établir la temporalité et fixer des dates pour échelonner le travail.
- Identifier les cibles, le contexte, l'information recherchée et les thèmes principaux.
- Choisir le format du questionnaire : questions fermées ou ouvertes, format des choix multiples.

Esquisse du 1er questionnaire :

- Choix des questions obligatoires : âge, genre, fonction etc.
- Construction d'un script : choix des questions, bonification et test du questionnaire.

Retours et tests :

- Vérification et correction du vocabulaire et de l'intelligibilité du questionnaire : tests avec des personnes extérieures au domaine de la gestion littorale, retours des commanditaires.
- Mesure du temps utilisé pour compléter un questionnaire en ligne et en personne.

Terrain et lancement du questionnaire

- Identification des lieux ciblés pour les questionnaires de terrain : écoles, ports, marchés…
- Diffusion du questionnaire en ligne et sur le terrain.

Rendu

- Construction d'un rendu : analyse des résultats, méthodologie, production de visuels.
- Présentation des résultats de l'étude aux gestionnaires du projet.

II.2 . Déploiement hybride de l'enquête.

II.2.1. L'enquête en ligne.

Le format choisi pour le questionnaire dématérialisé est celui proposé par *google form* car il est accessible à tous, facile à manipuler et gratuit. La version finale a été envoyée aux pilotes et validée à la fin du mois de décembre 2021, et son déploiement opérationnel est acté le 13 janvier 2022, date du lancement officiel de la démarche de concertation.
Le déploiement de l'enquête en ligne a été prise en charge par les acteurs du pilotage, via leurs propres listes de diffusion - notamment les canaux de communication du Parc Marin et de la Réserve Marine, les sites officiels institutionnels et les réseaux sociaux de chaque entité, ainsi qu'une liste de 1400 contacts (principalement des plongeurs et des pêcheurs).

L'enquête a été clôturée le lundi 7 février 2022, afin de pouvoir procéder aux analyses des réponses, dans l'idée d'être réactivée par la suite, afin de laisser cette ligne citoyenne ouverte pendant toute la durée de la concertation. Au terme d'une durée de 3 semaines et 4 jours, ce sont 466 réponses qui ont été collectées pour analyse.

II.2.2. L'enquête de terrain.

Une journée de déploiement du questionnaire sur le terrain a été organisée le mercredi 19 janvier 2022, en divisant le groupe en trois équipes afin de couvrir les différents sites choisis : Port Vendres (2 étudiants), Banyuls (3 étudiants), Cerbère (2 étudiants).
Nous nous sommes rendus sur place en train et en voiture, pour assurer une présence dans les communes entre 10h et 16h.

Afin de rapporter le travail effectué sur place, des "rapports de terrain" ont été élaborés :

Port-Vendres

- Contexte : compte environ 4000 habitant.e.s, le profil démographique est assez homogène, 48% de la population a moins de 45 ans, 41% de la population est à la retraite. L'économie locale est largement influencée par le tourisme, l'emploi est orienté vers le service et la pêche.
- Méthodologie : les lieux les plus fréquentés sont choisis, on ne croise pas de passants autre part que dans le port et sur le front de mer.

Figure 9 : Situation de Port-Vendres et zones ciblées pour l'enquête (en jaune) - Conception : C.Cordonnier

- Résultats et observations : sur cette zone, 8 personnes ont été interrogées (3 femmes, 5 hommes, moyenne d'âge 50 ans), des dépliants ont été distribués dans les commerces et à la mairie. Les citoyens se sentent fortement concernés par l'avenir des petits pêcheurs face à ce projet et n'étaient pas informés pour la majorité.
  Ils ont montré un intérêt marqué pour le projet et les enjeux liés à l'environnement.

Figure 10 : Situation de Banyuls et zones ciblées pour l'enquête (en jaune) - Conception : C.Cordonnier

Banyuls

- Contexte : Banyuls compte environ 4700 habitant.e.s, la population est stable ou croissante depuis les années 1980 et 30% des citoyens ont entre 60 et 74 ans. Près de la moitié de la population est retraitée (47%), le secteur du service est le plus important fournisseur d'emplois.

- Méthodologie : les interrogé.e.s sont rencontrés sur le front de mer, le lieu le plus fréquenté lors de la journée de terrain.
- Résultats et observations : 8 personnes acceptent de participer au questionnaire, 4 femmes et 4 hommes, d'une moyenne d'âge d'environ 60 ans.
  Les habitant.e.s de Banyuls connaissent la Réserve et en sont même plutôt fiers.

Cerbère

- Contexte : Cerbère compte environ 1300 habitant.e.s, la population est en baisse et vieillissante, et 10% des citoyens ont entre 55 et 59 ans. L'activité est faible hors saison touristique et une majorité de retraités sont présents sur place.
- Méthodologie : afin de rencontrer un maximum de passant.e.s, les lieux les plus fréquentés sont ciblés, soit le front de mer et le port.
  Il a été possible de filmer les réponses de quelques questionné.e.s avec leur consentement et tout en conservant leur anonymat.

Figure 11 : Situation de Cerbère et zones zones ciblées pour l'enquête (en jaune) - Conception : C.Cordonnier

- Résultats et observations : 6 questionnaires sont obtenus pour 2 refus (ne connaissent pas la Réserve). Des dépliants sont distribués aux passants et à la mairie. Globalement, les personnes les plus âgées connaissent en détails la réserve actuelle mais sont méfiantes par rapport à l'extension et aux possibles restrictions. Les plus jeunes possèdent une connaissance plus limitée des mesures actuelles mais se disent en accord avec une extension.

II.3. Retours réflexifs sur la méthode

Les modalités de diffusion du questionnaire en ligne et sur le terrain ont révélé certaines limites à ce travail d'enquête liées principalement aux choix méthodologiques réalisés.

La co-construction du questionnaire avec les pilotes du projet a pris plus de temps que prévu et l'agenda du projet a été plusieurs fois modifié ce qui a retardé le lancement de l'enquête. Ces contraintes fonctionnelles ont contribué à limiter nos possibilités de déplacement sur le terrain, et *in fine*, notre capacité à interroger davantage de personnes en présentiel, d'autant qu'en dehors des saisons touristiques, les communes du littoral ne sont pas très fréquentées.

II.3.1. Limites observées sur le terrain.

La démographie rencontrée ne correspond donc pas toujours au profil local : nos déplacements sur place ayant été réalisé en pleine semaine, hors des périodes de vacances, la majorité des personnes rencontrées en journée était généralement des retraités.

Le questionnaire s'est avéré trop long dans sa réalisation, et certaines questions sont trop précises ou trop éloignées du sujet pour que les citoyens soient en mesure d'y répondre ; à l'inverse d'autres questions étaient peut-être trop globales ou évidentes, débouchant sur des résultats non-significatifs (oar exemple : "êtes-vous sensible à la protection de l'environnement ?" - 99.8% des interrogés ont répondu oui.).

Enfin, pour des raisons logistiques, nous n'avons pu déployer l'enquête que sur 3 des 4 communes envisagées au départ, et avons dû choisir Port-Vendres et mettre Collioure de côté, mais il aurait été intéressant de se rendre dans cette ville où la culture et l'économie locale sont largement tournées vers la mer.

II.3.2. Limites de l'enquête en ligne.

La méthode de diffusion de l'enquête en ligne a pu générer des contraintes pour le travail d'analyse : en effet, le questionnaire a été envoyé à une liste de 1400 contacts comprenant principalement des pêcheurs et des plongeurs. Bien que cette initiative ait permis de récolter un nombre important de réponses en ligne, cela a pu créer un biais car le but initial de l'enquête était d'interroger les citoyen.ne.s non usagers de la mer, afin d'intégrer les voix les moins entendues dans dispositif de concertation - or les plongeurs et les pêcheurs sont des acteurs régulièrement consultés et entendus par les gestionnaires de la Réserve et du Parc. Cela a nécessité d'effectuer un travail de « tri » dans l'ensemble des données colelctées afin de focaliser l'analyse sur les réponses des citoyen.ne.s « lambda ».

Cela nous a amenés à étudier et analyser les résultats en deux temps : d'abord sur un panel global indifférencié, puis sur un panel composé de citoyens non-usagers (non-professionnels) de l'espace marin.

	Terrain	En ligne
Réponses obtenues	22	466

Figure 12 : Tableau récapitulatif du nombre de réponses recueillies lors de l'enquête.

PARTIE III - RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

III.1 . Analyse statistique générale.

III.1.1. Caractéristiques du panel.

Ce panel se compose de l'ensemble des personnes ayant répondu au questionnaire, que ce soit en ligne ou en présentiel, soit 488 réponses au total.

Le profil démographique de l'échantillon révèle qu'une majorité des répondant.e.s est âgée de plus de 51 ans, ainsi qu'une grande part entre 36 et 50 ans, ce qui révèle une forte représentation des personnes de plus de 36 ans.
En comparant cet échantillon aux moyennes démographiques de la Région et du Département, on peut remarquer que les profils sont assez similaires : la tranche d'âge des 0-25 ans est minoritaire, car cette classe démographique est moins présente sur le territoire, et en plus l'enquête s'adressait plutôt à un public adulte.

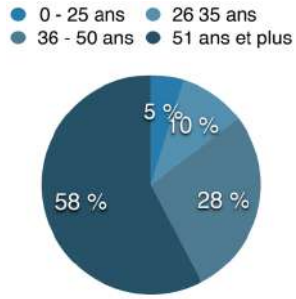

Figure 13 : Répartition en âge du panel total (Conception : C.Cordonnier)

Globalement, les proportions des classes d'âge représentées dans le panel, correspondent à celles de la population présente localement sur le littoral, c'est-à-dire un profil plutôt « vieillissant ».

Concernant la répartition des genres, plus de 82% des répondant.e.s sont des hommes, ce qui ne correspond pas au profil démographique français, ni au profil de la population locale, ce qui pose la question de la sous-représentation des femmes dans le panel de l'enquête.

Les personnes interrogé.e.s sont principalement des retraités, viennent ensuite les cadres dans une proportion similaire, alors que les employés sont les moins représentés (13%).

Classe d'âge (2018)	Banyuls	Cerbère	Port-Vendres	Collioure	Argelès	Pyrénées Orientales
0 - 29 ans	21.8	19.8	24.3	17.5	23.2	31
29 - 59 ans	32.1	38	33.4	30	31.4	36.4
60 ans et plus	46.1	42.2	42.4	52.5	45.4	32.6
% démographie de genre						
Femme	51.9	50.8	53.5	54.9	54	52.4
Homme	48.1	49.2	46.5	45.1	46	47.6

Figure 14 : Démographie du territoire d'enquête (INSEE, 2018) - Conception : C.Cordonnier

Enfin, la majorité des répondant.e.s sont résidents de la commune de Banyuls-sur-Mer, mais les réponses révèlent un plus large rayonnement géographique de l'enquête avec des habitants localisés dans toute la métropole, et également des étrangers (ex : Belgique, Espagne), qui viennent sans doute plus ponctuellement sur le territoire (tourisme balnéaire).

Alors que près de la moitié des répondant.e.s réside dans la commune depuis plus de 20 ans, les principales raisons avancées pour s'y être installé sont le cadre de vie et les activités de loisir en lien avec la mer.

Commune	Banyuls	Perpignan	Cerbère	Port-Vendres	Argelès	Collioure	Autres
%	23,6	10,4	5,4	5	3,2	1,2	51,2

Figure 15 : Lieu de résidence des répondant.e.s. (Conception : C.Cordonnier)

III.1.2. La sensibilité à l'environnement.

99.8% des répondant.e.s se disent sensibles à la protection de l'environnement et à la préservation du milieu marin, un résultat qui était un peu attendu au vu de la formulation de la question.

Les activités pratiquées par les répondant.e.s pour protéger l'environnement sont en majorité liées au mode de consommation (recyclage, achat local ou en seconde main, réduction de la consommation électrique, etc.).

30% d'entre eux se disent engagés dans des actions associatives, et plus de 60% pratiquent le ramassage de déchets en nature, ce qui révèle que le littoral de la Réserve est propice aux pratiques écologiques participatives.

III.1.3. La connaissance de la Réserve.

- **Les gestionnaires.**

C'est quasiment la totalité des répondant.e.s (99.2%) qui disent connaître la Réserve, toutefois plus de 70% d'entre elleux se révèlent être des usagers de cet espace marin.
Cette forte représentation des professionnels de la mer peut avoir comme effet d'estomper la perception des non-usagers qui était ciblée initialement par l'enquête, ce qui a nécessité de traiter les données concernant les non-usagers en les isolant dans un second panel.

La sur-représentation des usagers et des hommes dans le panel peut être liée au mode de diffusion de l'enquête en ligne par les commanditaires (liste de partage de 1400 pêcheurs et plongeurs) : en effet, ces professions sont les deux corps de métiers les plus importants au sein de la Réserve et sont en majorité pratiquées par des hommes (en France, en 2017, on recensait seulement 4.1% des femmes employées dans le secteur de la pêche).

Acteur cité	Nombre de réponses
Département ou conseil départemental	193
Le « conseil général »	38
M Cadène	22
La Région	16
Le Parc Marin du Golfe du Lion	15
L'État et ses Ministères	7
Le laboratoire Arago de Banyuls	6
La RNNMCB elle-même	4
Michel Moly	1
Ronan Rivoal	1
RESMED	1
Conservatoire du Littoral	1
« des incapables »	1
« Fédération Française des Réserves Naturelles »	1
TOTAL	306

Figure 16 : Entités citées comme gestionnaire de la Réserve de Cerbère-Banyuls (Conception : C.Cordonnier)

Seulement 64.5% des répondant.e.s déclarent savoir qui assure la gestion de la Réserve marine, avec des réponses très diversifiées comme le montre le tableau ci-dessus.
On remarque que la majorité des répondant.e.s désigne comme gestionnaire le Département, contre une plus faible proportion en faveur du Parc Marin.
Une grande partie ne semble pas savoir que la Réserve dispose de plusieurs gestionnaires et n'évoque qu'une seule entité, d'autres ne citent pas les bons acteurs (Fédération Française des Réserves Naturelles, Conservatoire du Littoral, etc.).

- **Fonctions de la protection de l'environnement marin**.

Lorsqu'on les interroge sur les fonctions de la protection d'un espace naturel, les répondant.e.s se positionnent majoritairement sur « protéger et restaurer la biodiversité » (93.8%), « gérer les usages et les activités » (78.5%) et « reconstituer les stocks de poissons » (67.9%).

Il est probable que ces réponses soient également influencées par les répondants-usagers car elles touchent à la gestion des usages plutôt qu'à leur restriction.

Par ailleurs, 78.5% des répondant.e.s estiment que la protection d'un territoire marin est « très utile », et 19.2% d'entre eux la jugent « utile ».

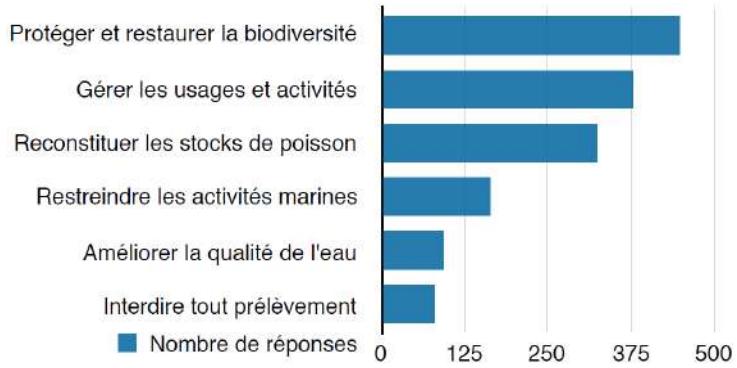

Figure 17 : Fonctions de la protection de l'environnement marin selon les interrogé.e.s. (Conception : C.Cordonnier)

- **Fréquentation**

La majorité des répondant.e.s affirment se rendre régulièrement dans la Réserve - entre 10 et 30 fois par an (41%) ou moins de 10 fois par an (37.5%) – seulement 2.3% d'entre eux déclarent ne jamais la visiter.

En général, les répondant.e.s disent fréquenter la Réserve plutôt en été, mais ici encore l'influence des réponses des usagers est visible puisque 60.7% du panel affirme visiter la Réserve toute l'année, ce qui correspond aux besoins d'une activité professionnelle en lien avec la mer.

- **Réglementation dans la zone de protection partielle.**

Quand on les interroge sur ce qu'ils pensent être possible de faire dans la zone de protection partielle, une forte proportion des répondant.e.s semble ne pas connaître la législation dans cette zone : par exemple, plus de 20% d'entre eux pensent qu'il est possible de mouiller avec une ancre au sein de la Réserve (alors que cette activité est autorisée seulement sur les bouées), et 10% pensent qu'il est autorisé de pratiquer la chasse sous-marine (alors qu'elle est strictement interdite).

- **Zone de protection renforcée.**

Près de 85% des répondant.e.s affirment connaître le but d'une zone de protection renforcée (ZPF), et plus de 60% d'entre elleux sont tout à fait d'accord avec ce mode de protection.

Les définitions de la ZPF formulées par les enquêté.e.s ont été traitées par l'intermédiaire d'un logiciel de nuage de mots (voir figure 17) permettant de représenter l'occurrence de ces mots dans les réponses recueillies (plus le mot est grand plus il a été cité).
On y observe de nombreux mots synonymes ou identiques mais écrits de façon différente. Pour plus de pertinence, nous avons décidé de réaliser un tri des réponses en les regroupant par champ lexical (figure 18 ci contre).

Figure 18 : Nuage de mots des réponses obtenues pour la question de la définition d'une Zone de Protection Renforcée (ZPR) - Conception : M.Gennesseaux

On remarque que pour la majorité des enquêté.e.s, la zone de protection renforcée représente un outil de protection efficace dans la lutte contre les pressions humaines exercées sur les écosystèmes marins. Selon elleux, cette zone permet de protéger la biodiversité et de reconstituer les espèces présentes notamment par l'interdiction des activités humaines dans un périmètre défini. Des consonances fortes et récurrentes caractérisent cette zone de « sanctuaire », de « réservoir de biodiversité », « de refuge » ou encore de « havre de paix » pour les espèces qui y résident.

Les répondant.e.s ont quasiment tous donné des définitions exactes ou semblables à celles de la zone de protection renforcée, certains ont même listé les activités interdites comme la pêche et le prélèvement ou encore les activités de loisirs (kayak, plongée, etc.).
Les champs lexicaux de « surveillance » et de « contrôle » de la zone ressortent aussi, tout comme celui des études scientifiques qui sont autorisées sur le site dans le but de suivre l'évolution et l'état du milieu. Une minorité précise que cette zone possède un aspect utile et nécessaire pour la sensibilisation des usagers.

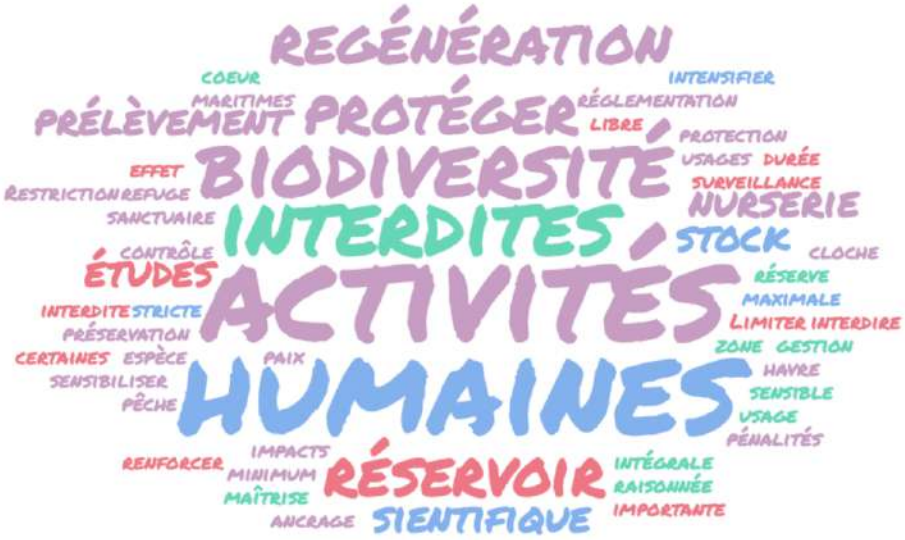

Figure 19 : Nuage de mots représentatif des réponses triées par champ lexical. Conception : M.Gennesseaux

Finalement, les enquêté.e.s semblent en accord avec cette gestion raisonnée qui permettrait de régénérer les espèces, de les préserver grâce à une réglementation stricte des activités, et d'étudier ses effets.

La définition suivante, donnée par un des répondant.e.s, est la plus précise des réponses obtenues : *« Une gestion extrêmement renforcée, en limitant au maximum l'impact de l'homme sur l'ensemble de ses activités afin de retrouver un équilibre et une biodiversité. Elle permet également de réaliser des analyses du vivant, de sa reconstitution, de son développement et de son évolution dans ces conditions de préservation. »*

Sachant toutefois que l'enquête en ligne a été diffusée à une majorité d'usagers dont de nombreux pêcheurs, et que les enquêté.e.s avait accès à leur moteur de recherche, il est possible que les réponses apportées ne reflètent pas le niveau de connaissance des enquêté.e.s.

III.1.4. Extension du périmètre de la Réserve.

Parmi les 70% des enquêté.e.s qui affirment connaitre le Parc Marin du Golfe du Lion, 90% déclarent que la Réserve fait partie du Parc.

Toutefois (et malgré l'indice donné par le nom complet de la Réserve) 13.3% des répondant.e.s ne sont pas capables de situer les limites du périmètre actuel de la Réserve, les autres situent précisément ces limites même si une minorité considère qu'elle s'étend jusque la frontière espagnole.

La grande majorité des personnes interrogé.e.s (70.4%) se déclarent en faveur de l'agrandissement la Réserve - bien que 57.7% d'entre elleux se dise satisfait du périmètre actuel- car cela permettrait d'en augmenter les effets et de renforcer la protection de l'espace naturel.

- **<u>Opposition à l'extension : pourquoi ?</u>**

Ici seront explicités les motifs d'opposition au projet d'extension de la Réserve (144 réponses « contre » sont considérées) :

- 49% de ces répondant.e.s craignent que l'extension entraîne de trop nombreuses restrictions, notamment pour la petite pêche (loisir et professionnelle), en termes d'accès ainsi que pour les activités nautiques telles que la plongée ou la navigation qui participent à l'économie du territoire.
- 11% d'entre elleux estiment qu'une meilleure gestion de la Réserve suffirait, notamment en limitant les activités humaines qui s'y pratiquent (par exemple le chalutage).
- 9% pensent que le périmètre de la Réserve actuelle est suffisant pour obtenir des résultats satisfaisants en termes de protection de l'environnement marin.
- Pour 7.6% d'entre elleux, l'extension de la Réserve va conduire à accroître la présence de pêcheurs professionnels, qui sont à l'origine de problèmes de pollution (filets) et de la destruction de la biodiversité au sein de cet espace.
- Un peu plus de 6% préférerait que l'extension de la Réserve se fasse plus au large, ou un peu plus loin.
- Presque 5% de ces personnes considèrent que l'extension de la Réserve n'a pas d'utilité, car elle est suffisante telle qu'elle est à ce jour.
- Enfin, 5 % s'inquiète que l'agrandissement de la Réserve entraîne des conséquences négatives en dehors de celle-ci, notamment par une hausse de l'attractivité et du tourisme dans les sites libres d'accès, ainsi que l'intensification des conflits d'usages entre les différents groupes d'usagers.

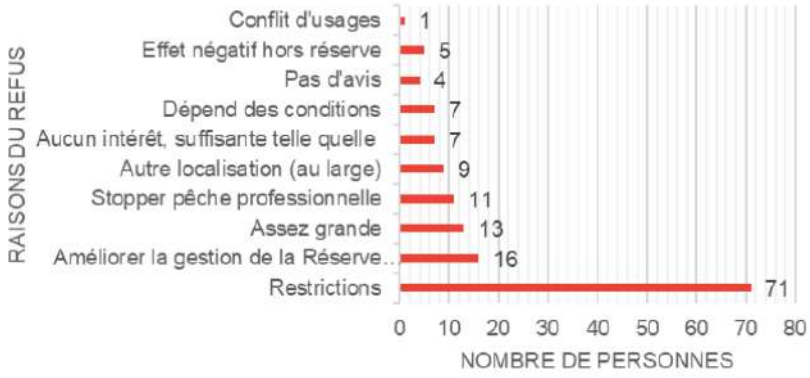

<u>Figure 20</u> : Raisons évoquées par les répondant.e.s non favorable au projet d'extension de la Réserve. (Conception : N.Arquey)

- **<u>Adhésion à l'extension : pourquoi ?</u>**

Les répondant.e.s s'étant positionnés comme favorables à l'extension de la Réserve sont majoritaires (340 personnes), et ce sont ces réponses qui sont traitées ici :

- Près de 75 % de ces répondant.e.s se déclarent en faveur de l'extension parce qu'elle permettrait de protéger et de conserver l'environnement marin et la biodiversité qu'elle contient ; ils indiquent percevoir les bienfaits de la Réserve actuelle sur le stock halieutique et vouloir que cet « effet réserve » soit élargi.
- 10 % d'entre elleux pensent que l'extension permettrait la mise en place d'une réglementation renforcée des activités humaines ayant un impact fort sur le milieu, car il y a d'après eux trop d'abus, une sur-fréquentation des bateaux, des touristes (surtout dans la baie de Paulilles l'été) et des pêcheurs.
- 4 % pensent que l'extension de la Réserve Marine conduirait à diminuer les impacts anthropiques.
- 4 % estiment que le périmètre actuel est trop petit, ce qui ne permet pas la régénération de la biodiversité marine.
- 4 % sont favorables à un agrandissement sans justifier leur réponse.
- 3 % indiquent que leur avis « favorable » dépend essentiellement des conditions d'usages qui seront appliquées à la zone étendue de la Réserve.

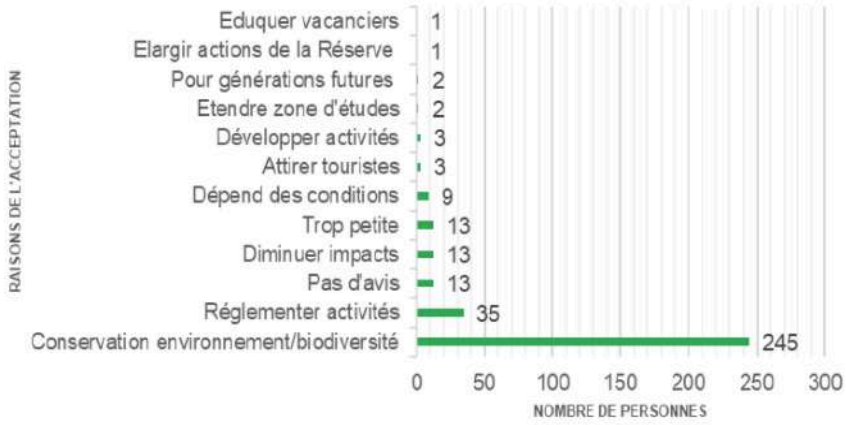

<u>Figure 21</u> : Raisons évoquées par les répondant.e.s favorables au projet d'extension de la Réserve. (Conception : N.Arquey)

A noter également qu'une part non négligeable des répondant.e.s ont précisé que leur avis « pour ou contre » l'extension dépendrait des conditions de celle-ci. Par exemple beaucoup seraient favorables à une extension de la réserve partielle (non renforcée), tout en demandant à ce que les petits pêcheurs puissent continuer leur activité, et les « restrictions de liberté » ont été évoquées à plusieurs reprises, notamment à propos de la plongée et du mouillage.

D'autres se disent favorables à l'augmentation des réserves marines mais s'opposent à celle de Cerbère-Banyuls, en suggérant plutôt de créer une seconde réserve marine non loin ou

d'étirer Cerbère-Banyuls vers le large plutôt que vers la côte. Cette contre-proposition met en évidence le manque de connaissance de certains répondant.e.s sur la protection de l'environnement, car la biodiversité qui fait l'objet de cette protection réside dans les bas-fonds et non au large.

Enfin, la vision sur le tourisme montre deux dynamiques opposées : soit l'extension attirerait plus et cela serait ingérable, soit elle ferait fuir les touristes et nuirait à l'économie locale, une dualité qui montre une incertitude concernant l'influence que pourrait avoir l'extension sur le tourisme.

Globalement, la majorité des personnes enquêtées s'accorde à dire que l'extension de la Réserve permettrait d'attirer des touristes, de développer des activités, d'étendre la zone d'étude, de préserver cette zone pour les générations futures, d'élargir les actions de la Réserve ou bien encore d'éduquer les vacanciers aux enjeux de ce territoire marin.

Par ailleurs, les répondant.e.s ont globalement confiance en l'avis des gestionnaires, et les avis semblent converger sur la nécessité d'augmenter les contrôles, d'interdire certaines activités comme la pêche professionnelle, mais d'assouplir la législation sur d'autres activités comme la chasse sous-marine.

Demeure ce paradoxe bien connu d'une majorité qui s'accorde à dire que la protection du milieu ne peut qu'être bénéfique mais qui sont clairement opposés à la restriction de leurs activités. Beaucoup déplorent l'influence des plaisanciers et des professionnels qui manqueraient d'éducation et qui nuiraient au milieu et estiment nécessaire de protéger la baie de Paulilles à laquelle ils semblent très attachés. Une minorité cite « l'effet tampon » et pense qu'agrandir la Réserve bénéficierait aux professionnels qui pourraient continuer d'exercer aux limites de la Réserve.

A prendre en compte le fait que certaines réponses ont été exclues et donc non traitées car incompréhensibles (sur les 488 réponses obtenues, 4 n'ont pas pu être exploitées).

- **Influences de l'extension de la Réserve.**

63.1% des répondant.e.s affirment que l'extension de la Réserve aura une influence pour elleux :

- pour les 54 personnes qui pensent que cette influence sera négative, avec des revendications qui reposent sur la restriction de la chasse sous-marine, le mouillage, la plongée, la pêche et les vitesses de déplacement autorisées dans la Réserve.

- les 27 personnes pour qui cette extension aurait une influence positive évoquent le bien-être, les plaisirs de fréquenter une biodiversité riche et l'importance de limiter les activités pratiquées sur cet espace comme le nautisme (principalement le jet ski).

Si la majorité des répondant.e.s connait l'effet positif de la protection d'un milieu, ce n'est pas sans tenter d'imposer leurs contraintes personnelles. Si l'on prend l'exemple des chasseurs sous-marins très représentés dans le panel étudié, ils déclarent en grande majorité que la protection a un effet bénéfique sur le milieu et sur leur pratique sportive, mais qu'il est inconcevable de contraindre leur activité.
Les chasseurs sous-marins expriment également une grande incompréhension quant à l'interdiction de leur activité dans la Réserve car ils estiment que leur impact sur le milieu est négligeable.

- **Périmètres proposés.**

Parmi les options proposées aux répondant.e.s à propos du périmètre idéal envisagé pour la Réserve étendue, les réponses sont relativement surprenantes : la majorité (27.1%) pense que la meilleure option serait Cap Cerbère - Cap Béar, et le second périmètre le plus plébiscité est celui de Cap Cerbère - Argelès-Sur-Mer (23.8%), c'est-à dire le périmètre le plus large parmi les quatre options proposées. Ce résultat démontre que les répondant.e.s semblent prêts à étendre au maximum l'espace protégé, au-delà de leurs inquiétudes personnelles.

La majorité des répondant.e.s serait d'accord pour que l'emprise de la Réserve Marine augmente, ce qui se traduit dans les différentes réponses, avec une grosse tendance en faveur d'un prolongement jusqu'à la frontière espagnole.

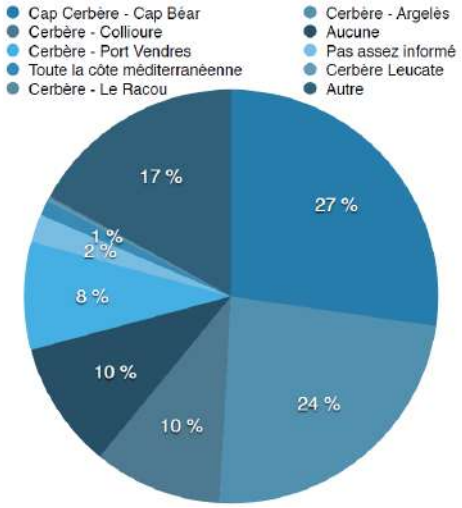

Figure 22 : Périmètres proposés par les répondant.e.s pour l'extension de la Réserve.. (Conception : C.Cordonnier)

Cependant, les plus réfractaires au projet (environ 6% du panel) continuent de défendre le fait que l'extension n'est pas une bonne idée, et qu'il serait préférable de mieux gérer le périmètre existant avant de l'étendre.

III.2 . Analyse statistique focalisée.

Dans cette seconde partie, nous traiterons le panel comprenant seulement répondant.e.s non-usagers, soit 120 réponses.

III.2.1. Caractéristiques du panel.

Dans ce sous-groupe, les hommes sont également sur-représentés avec une proportion de 73.3% contre 25.9% de femmes. Le profil démographique est sensiblement plus jeune (les 0-25 ans y sont plus représenté), mais les plus de 51 ans restent majoritaires (plus de 50% du panel).

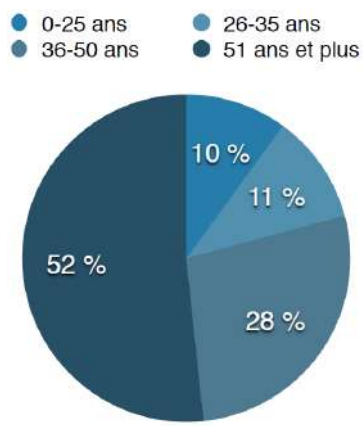

Figure 23 : Répartition en âge du panel des non-usagers. (Conception : C.Cordonnier)

III.2.2. La sensibilité à l'environnement.

99.8% des enquêté.e.s ont répondu favorablement la question « *Êtes-vous sensible à la protection de l'environnement ?* ».
Les explications données par les répondant.e.s ont été analysées grâce à un logiciel de nuage de mots représentés ci-dessous.

Sur la figure 24 ci-dessous, on observe de nombreux mots synonymes ou identiques mais écrits de manière différente, ou des mots de liaison.

Figure 24 : Nuage de mots des réponses obtenues parmi les non-usagers pour la question de la sensibilité à l'environnement. (Conception : R.Conte)

Pour plus de pertinence, nous avons décidé de réaliser un tri des réponses en les regroupant par champ lexical (figure 25).

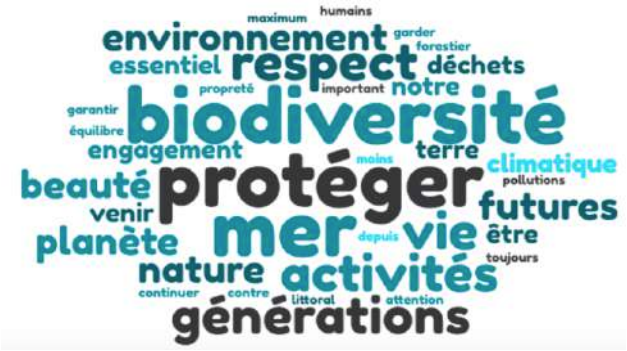

Figure 25 : Nuage de mots représentatif des réponses triées par champ lexical. (Conception : R.Conte)

Ainsi, on remarque que les enquêté.e.s non-usagers évoquent principalement des notions de protection écologique avec 32 mots se référant à ce champ lexical, et 27 mots rattachés au terme « biodiversité ». D'autres champs lexicaux émergent également en lien avec « mer », « activités » et « respect ». Les dix champs lexicaux les plus marqués sont « protéger », « biodiversité », « mer », « activités », « respect », « générations », « vivre », « environnement », « nature » et « futures ».

On note également la thématique des menaces avec les « déchets », les « pollutions » et le « dérèglement climatique », ainsi que l'isée de la « nécessité » d'intervenir face à ces menaces. Finalement, l'idée forte qui ressort ici renvoie à un sentiment d'engagement pour protéger la beauté de la nature afin que les générations futures puissent en bénéficier.

III.2.3. Activités et usages au sein de la Réserve.

L'activité principalement exercée par l'ensemble des enquêté.e.s dans la Réserve est la baignade (environ 20%) ; viennent ensuite l'observation, le snorkeling et la plongée se suivant de près. Finalement, les activités les moins pratiquées sont la plaisance, la pêche et le canoë-kayak. La randonnée a été classée dans « Autres » car trop peu représentative compte-tenu du faible nombre de répondant.e.s déclarant pratiquer cette activité.

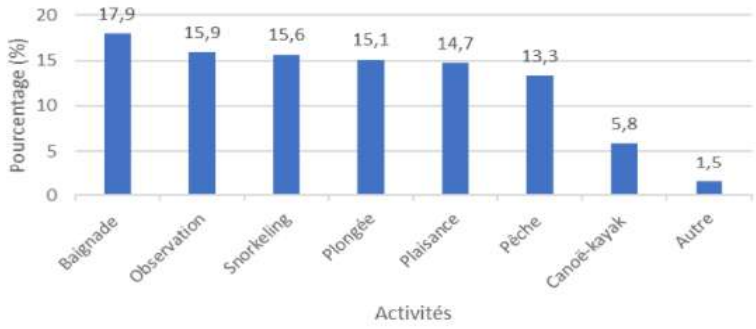

Figure 26 : Histogramme des activités principales du panel total des enquêté.e.s. (Conception : R.Conte)

Les réponses à la question « *Que venez-vous faire à la Réserve ?* » révèlent un classement des activités les plus pratiquées semblable au classement des activités pratiquées par l'ensemble des enquêté.e.s, excepté pour la plongée qui se place avant le snorkeling. A noter que 7.5% des personnes interrogées entre n'ont pas répondu à cette question.

III.2.4. Perceptions des risques littoraux.

Il apparaît que les risques tels que les évènements climatiques, qui comprennent tempêtes, tsunami, submersion marine, inondation et élévation du niveau de la mer sont perçus essentiellement comme des menaces moyennes, avec néanmoins plus de 10% du panel qui pensent que ce sont des menaces faibles. À l'inverse, les risques de pollution, de perte de biodiversité et les impacts des activités humaines (sur-fréquentation, sur-pêche, plongée, plaisance, etc.) sont principalement perçus comme des menaces fortes. La pollution qui peut être considérée comme un risque « observable » est en effet qualifié comme une menace forte par 71% des répondant.e.s.
Le risque d'érosion côtière est majoritairement perçu comme une menace importante.

Le graphique ci-dessous présente comment les répondant.e.s perçoivent les différents risques qui pèsent sur les espaces littoraux, en fonction de l'importance de la menace (il leur fallait qualifier la menace du risque sur une échelle de 0 à 3, le 0 étant une menace faible et le 3 une menace forte).

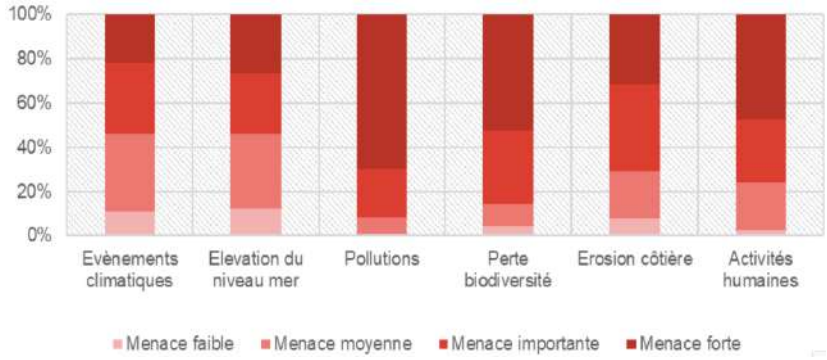

Figure 27 : Perception de l'importance des risques pesant sur les littoraux par les non-usagers (Conception : N.Arquey)

III.2.5. Extension du périmètre de la Réserve.

Les deux périmètres idéaux qui ressortent du choix des répondant.e.s sont les suivants : Cap Béar à Cap Cerbère (27.3%) et Argelès à Cap Cerbère (25.8%).

Ces résultats révèlent deux dynamiques : une plus réaliste et pragmatique esquissant la Réserve étendue jusqu'au Cap Béar, et une autre vision plus idéaliste et environnementaliste visant à étendre le périmètre au plus loin, jusqu'à Argelès.

III.3. Analyse comparée des deux panels.

- Sur la question de l'extension de la Réserve, les répondant.e.s des deux panels semblent avoir sensiblement les mêmes points de vue. En effet, on observe une marge de différence de seulement 5% entre les non-usagers et les usagers : 74% d'avis favorables au projet d'extension chez les premiers, et 69% chez les seconds.

Cette faible différence peut indiquer que les enjeux qui entourent la Réserve, aussi diverses qu'ils soient, sont plutôt bien connus et assimilés par les deux types de répondant.e.s. et qu'il n'est pas nécessaire de côtoyer intimement le milieu (par le biais d'une activité professionnelle) pour être sensibilisé à sa protection sur le plan environnemental ; on peut aussi supposer que la communication autour des rôles écologiques que remplit la Réserve est assez efficace.

- Cependant, malgré un avis global similaire pour les deux panels, leurs justifications divergent.

Les usagers se positionnent généralement en fonction des avantages pour leur activité professionnelle et sont généralement favorables à l'extension de la réserve pour la bonne influence que cela pourrait avoir sur les stocks de poissons et leur renouvellement ; lorsqu'ils se prononcent « contre » l'extension de la Réserve, c'est avant tout par opposition aux éventuelles restrictions d'usage qui en découleraient.

Lorsqu'ils sont favorables au projet d'extension les usagers sont avant tout motivés par la préservation de la biodiversité ; en revanche, les raisons qui poussent une partie des non-usagers à se positionner « contre » le projet reposent aussi sur la crainte des restrictions d'usages appliquées dans la Réserve, cette fois-ci plus orientée vers les loisirs nautiques.

- La tendance légèrement plus favorable au projet d'extension chez le panel des non-usagers se retranscrit aussi dans les choix des périmètres proposés.

Le périmètre « Cap Cerbère - Cap Béar » - qui a été l'option mise en avant dans la communication autour du projet - a ainsi recueilli 26.7% d'avis favorables parmi les usagers, et 27.3% chez les non-usagers (soit 27.1% au total).
Juste derrière avec très peu d'écart (23,8% au total), le zonage « Argelès-sur-Mer - Cap Cerbère » choisi par 23.2% des usagers et 25.8% des non-usagers.
Si on retrouve bien ce léger écart entre les deux panels, les différences sont significativement trop faibles pour révéler une réelle divergence des points de vue.

Ainsi, qu'ils soient usagers ou non-usagers, les répondant.e.s se positionnent majoritairement pour une extension de la Réserve marine, et cela de façon assez nette puisque ce sont les deux périmètres les plus étendus qui ont recueilli près de la moitié des voix.

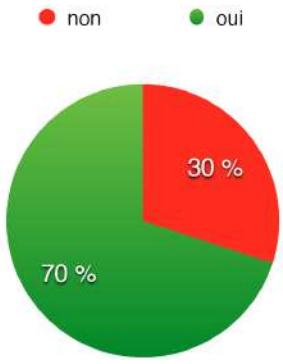

Figure 28 : Proportion d'avis favorables et réfractaires au projet d'extension de la Réserve dans le panel total.

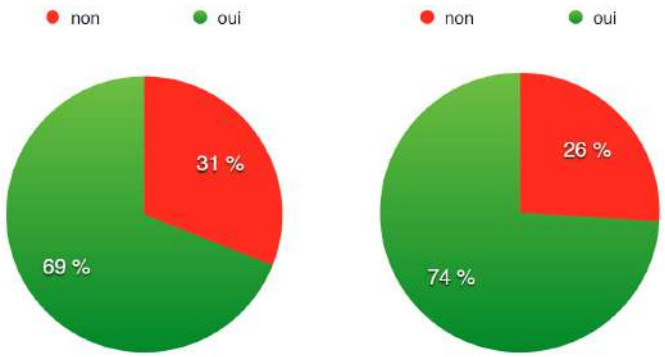

Figure 29 : Comparaison de la proportion d'avis favorables et réfractaires au projet d'extension de la Réserve chez les usagers (à gauche) et les non-usagers (à droite). - Conception : N.Arquey

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Ces premiers résultats obtenus dans le cadre de notre enquête démontrent un engouement vis-à-vis du projet d'extension de la Réserve Marine de Cerbère-Banyuls, ainsi qu'une dynamique positive à l'égard de la démarche de concertation.

Sur le terrain comme en ligne, cette enquête de perception a révélé chez les répondant.e.s un réél attachement au territoire de la Côte Vermeille, et une mobilisation sur les enjeux de protection de la biodiversité, avec une certaine conscience des menaces qui pèsent sur les littoraux, à savoir le dérèglement climatique, l'érosion côtière ou encore la pollution et les activités humaines.

Si la plupart des personnes interrogées dans le cadre de cette enquête sont ou ont été des usagers de la Réserve marine, notamment en tant que plongeurs professionnels ou pêcheurs, nous avons aussi pu recueillir les perceptions de « non-usagers » pratiquant principalement l'observation, la baignade ou encore la plongée à titre de loisir au sein de la Réserve.
Bien que les activités entre les usagers et non-usagers diffèrent, les analyses réaliseés à titre comparatif entre les deux panels n'ont pas montré de grande dissonance des discours et des points de vue, démontrant une sensibilité environnementale partagée par la grande majorité des acteurs face au enjeux de protection du milieu, ainsi qu'une position d'ensemble plutôt favorable au projet d'extension de la Réserve.

Cependant, même si la tendance générale penche pour une acceptation du projet, n'en demeurent pas moins certains répondant.e.s se montrant réfractaires, inquièts ou sans avis tranché.
Un paradoxe subsiste quand une grande majorité se déclare sensible à la préservation des milieux marins, mais sans accepter que celui puisse entrainer une modification substantielle de leur mode de vie.
Cette enquête de perception aura permis de mettre en lumière les positionnements individuels vis-à-vis d'un projet de territoire, guidé par enjeux d'intérêts général, à savoir la préservation des milieux marins.

Pour synthétiser, nous choisissons de rappeler ici deux résultats principaux de l'analyse de cette enquête de perception :
1) la majorité des répondant.e.s sont *a priori* d'accord pour que le périmètre de la Réserve soit étendu dans un but général de protection de l'environnement.
2) la plupart d'entre elleux semblent avoir de bonnes connaissances sur la Réserve ainsi que sur sa réglementation, mais aussi sur les risques littoraux de manière générale, ce qui peut favoriser l'acceptabilité du projet.

Pour conclure, nous proposons certaines recommandations pour la suite du processus de concertation autour du projet d'extension de la Réserve.

D’abord, il serait important d’améliorer la communication auprès des acteurs locaux, et prévoir d’intégrer les citoyen.ne.s dans le processus de concertation, car l’enquête révèle un fort intérêt de leur part pour le projet d’extension et son suivi.
Il faudrait également continuer les actions de sensibilisation et d’information à l’intention des citoyen.ne.s sur le rôle joué par la Réserve.

Rappelons ici que ce sont 419 enquêté.e.s qui ont émis le souhait d’être tenus informés de l’avancée du projet (contre 69 seulement qui ne donneront pas suite), soit 86% du panel, un résultat en soi qui prouve qu’il sera opportun de mettre en place des interfaces de communication et de discussions accessibles à toutes et tous, afin de faciliter une dynamique de construction co-citoyenne autour du projet d’extension de la Réserve marine de Cerbère-Banyuls.

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

- Département des Pyrénées-Orientales. 2018. *« Rapport d'activité de la Réserve Marine de Cerbère-Banyuls »*. Disponible en ligne
- Département des Pyrénées-Orientales. 2020. *« Rapport d'activité de la Réserve Marine de Cerbère-Banyuls »*. Disponible en ligne
- INSEE. 2018. *« Population de la commune de Cerbère »*. Disponible en ligne
- INSEE. 2018. *« Population de la commune de Port-Vendres »*. Disponible en ligne
- INSEE. 2018. *« Population de la commune de Banyuls-Sur-Mer »*. Disponible en ligne
- Kayal, Mohsen. Cigala, Marine. 2020. *« Marine reserve benefits and recreational fishing yields : the winners and the losers »*.
- Pastor, Jérémy. Payrot, Jérôme. 2014. *« La Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls, un sanctuaire pour les mérous bruns : évolution des populations de 2001 à 2014 »*. Centre de recherche sur l'environnement marin et RNMCB. Disponible en ligne

Sources secondaires

- AFP. 2019. *« La pêche française en chiffres »*. Publié sur Terre-net. Disponible en ligne
- France Info Occitanie. 22/09/2021. *« Pyrénées-Orientales : des zones de mouillages écologiques entre Cerbère et Banyuls pour sauver la Méditerranée »*. Disponible en ligne
- L'Indépendant. 03/10/2020. *« Banyuls-Sur-Mer : Un appel lancé pour l'extension de la Réserve Marine »*. Disponible en ligne
- Site du Département des Pyrénées Orientales. n.d. *« Découvrir l'histoire de la Réserve naturelle Marine de Cerbère-Banyuls »*. Disponible en ligne
- Site du Département des Pyrénées Orientales. n.d. *« Découvrir le sentier sous-marin »*. Disponible en ligne
- Site du Département des Pyrénées Orientales. n.d. *« Qu'est-ce que la Réserve Marine ? »*. Disponible en ligne

ANNEXES

- **Annexe 1 :** Carte de représentation de la quantité de biomasse prélevé en mer et sur la côte. (Rapport d'activité de la RNMCB, 2018)

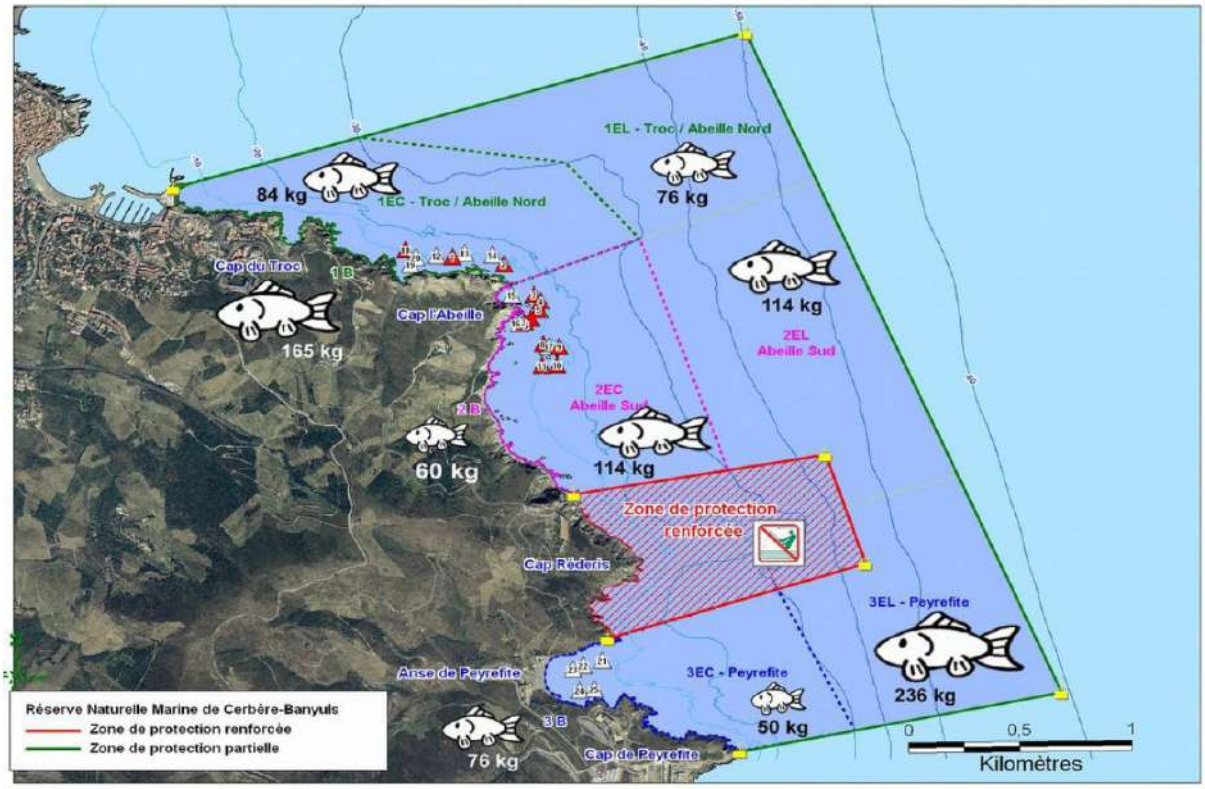

- **Annexe 2** : Répartition du nombre de répondant.e.s à l'échelle de la France métropolitaine

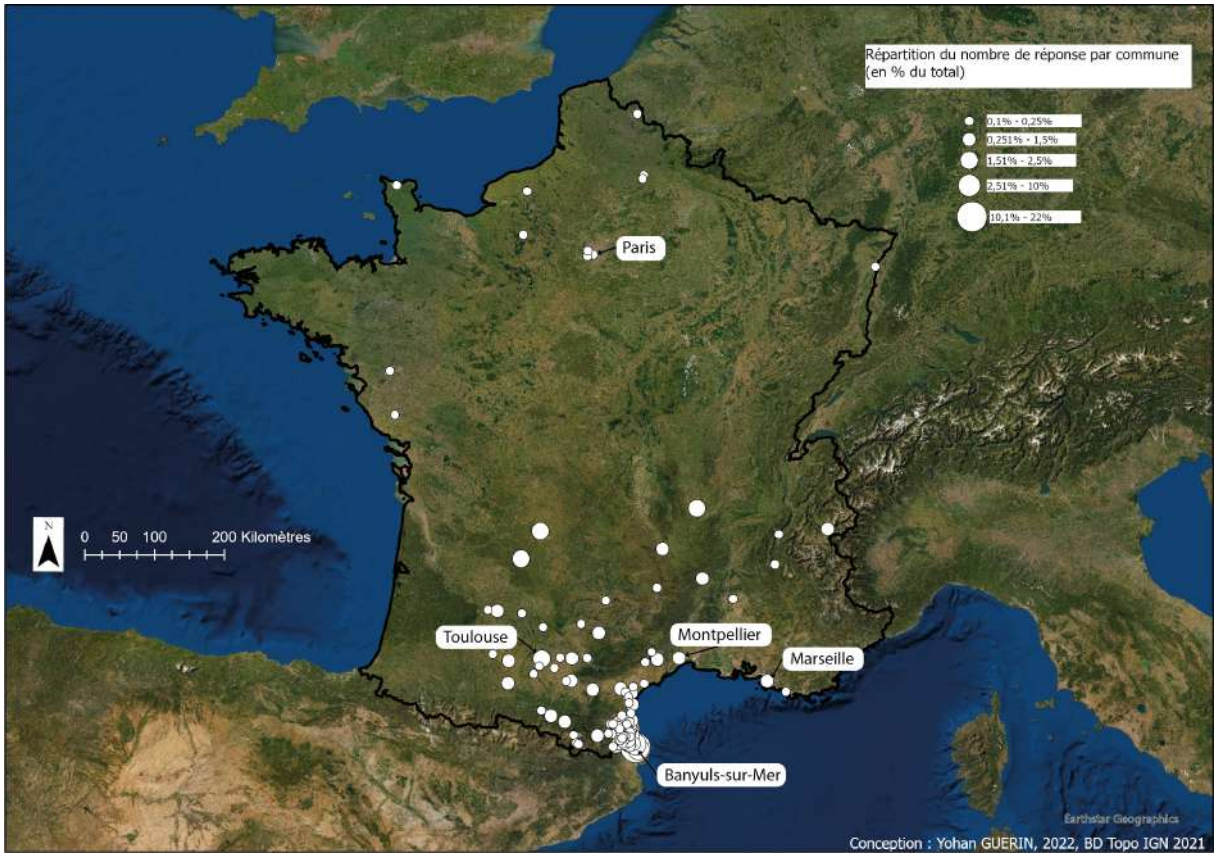

- **Annexe 3** : Répartition du nombre de répondant à l'échelle de la Région

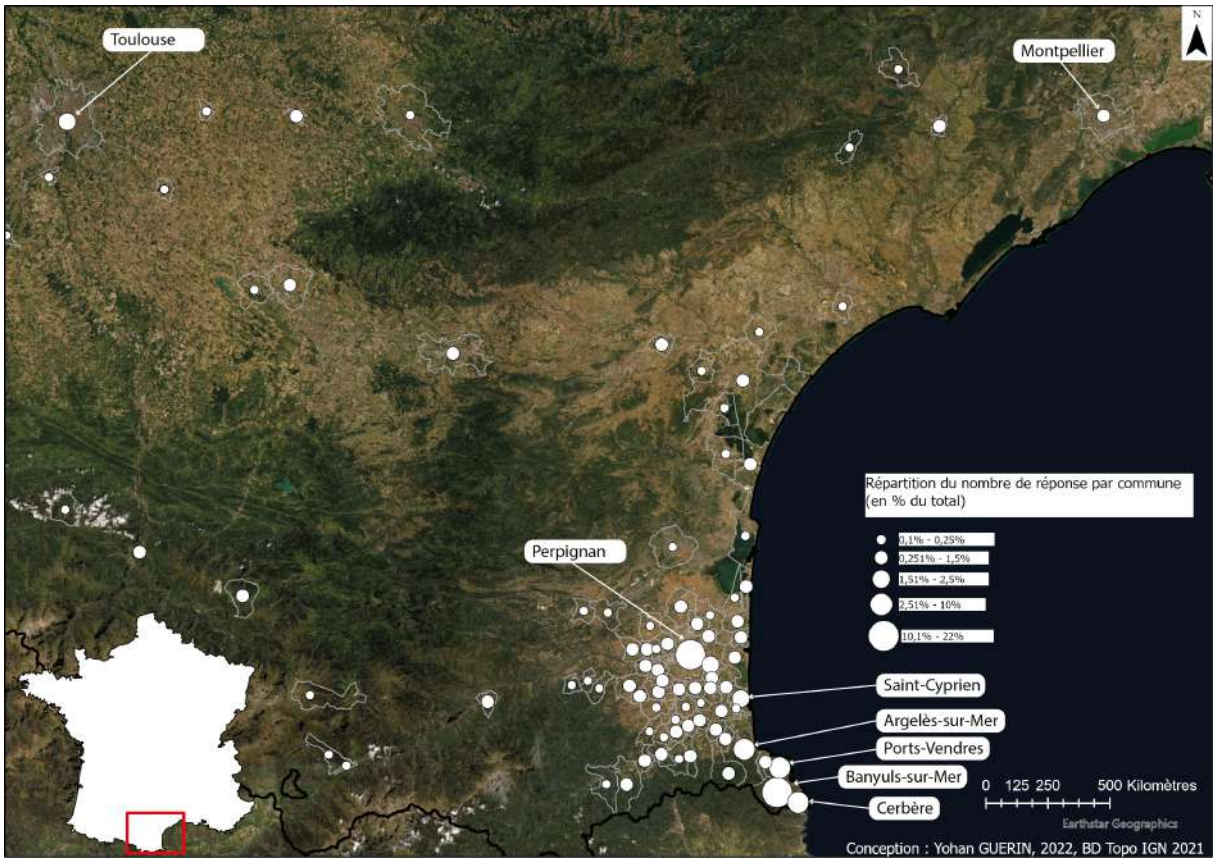

- **Annexe 4** : Répartition du nombre de répondant à l'échelle du littoral.

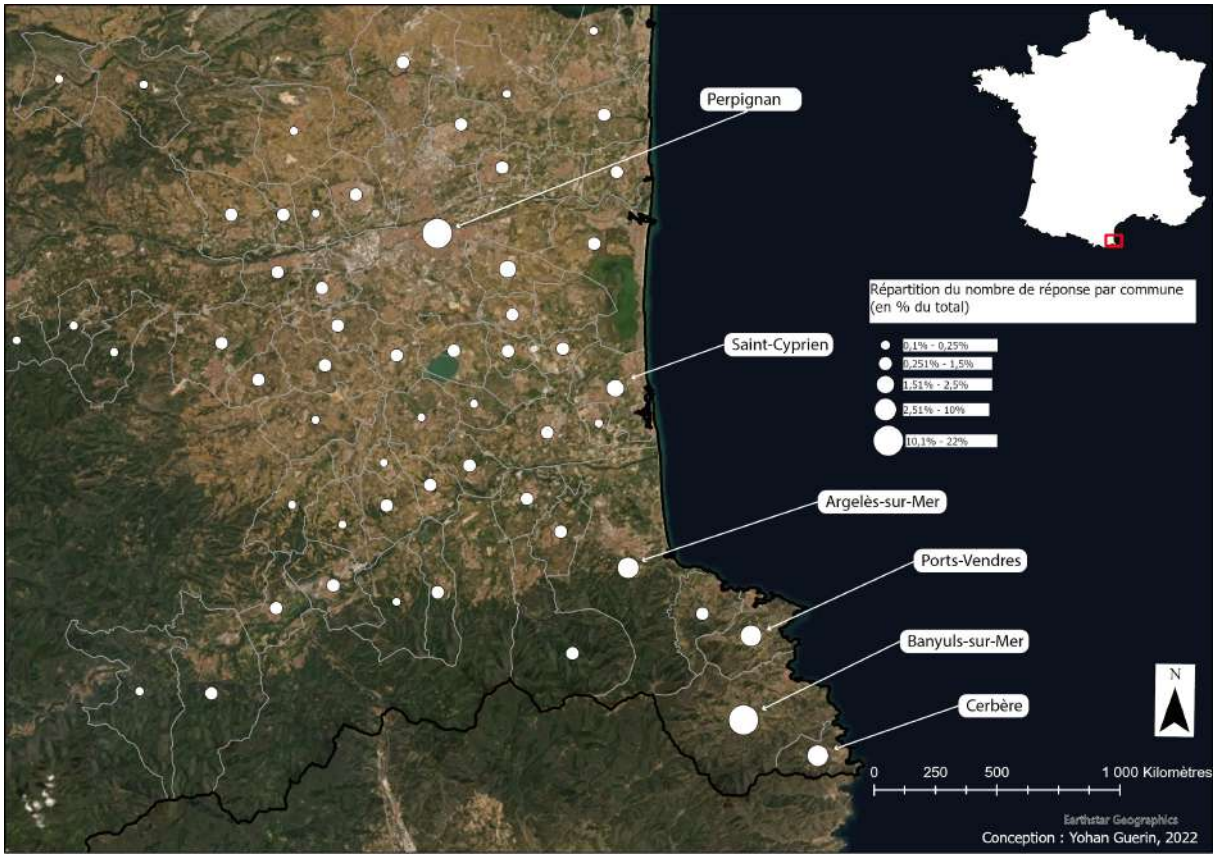

- **Annexe 5** : Version finale du questionnaire papier (non utilisé sur le terrain)

Réserve Naturelle CERBERE-BANYULS — Projet d'extension du périmètre

Dans le cadre du projet d'agrandissement de la Réserve Naturelle Nationale Marine de Cerbère-Banyuls porté par le Département des Pyrénées-Orientales, les étudiants de l'Université de Montpellier souhaitent recueillir vos avis.

I. Données personnelles

1. **Dans quelle commune habitez-vous ?**

.....

2. **Depuis combien de temps ?**

☐ Moins de 5 ans
☐ De 5 à 10 ans
☐ De 11 à 15 ans
☐ De 16 à 20 ans
☐ Plus de 20 ans

3. **Quel âge avez-vous ?**

☐ 0 - 25 ans
☐ 26 - 35 ans
☐ 36 - 50 ans
☐ 51 et plus

4. **Quel est votre genre ?**

☐ Femme
☐ Homme
☐ Autre

5. **Quelle est votre activité professionnelle ?**

☐ Étudiant
☐ Cadre et profession intellectuelle supérieure
☐ Profession intermédiaire
☐ Employé
☐ Agriculteur exploitant
☐ Artisan
☐ Commerçant et/ou Chef d'Entreprise
☐ Ouvrier
☐ Retraité
☐ Autre

II. Sensibilité à l'environnement

1. **Pourquoi avez-vous choisi de vivre près du littoral ?**

   ☐ Travail
   ☐ Cadre de vie
   ☐ Vous avez toujours vécu ici
   ☐ Activités de loisir en lien avec la mer
   ☐ Proximité avec de la famille
   ☐ Autre .....

2. **Êtes-vous sensible à la protection de l'environnement ?**

   ☐ Oui
   ☐ Non

   Si oui, pourquoi ?

   .....
   .....

   Si non, pourquoi ?

   .....
   .....

3. **Si oui, à votre échelle, qu'avez-vous l'habitude de faire de façon régulière pour le protéger ?** (Plusieurs réponses possibles)

   ☐ Recyclage
   ☐ Achat de seconde main
   ☐ Ramassage de déchets dans la nature
   ☐ Transport en commun
   ☐ Mode de transport doux (à pied, vélo, trottinette, etc)
   ☐ Mode de vie 0 déchet
   ☐ Végétarisme
   ☐ Achat local
   ☐ Réduction consommation d'énergie
   ☐ Engagement associatif
   ☐ Autre .....

4. **Vous sentez vous concerné.e par la préservation du milieu marin ?**

   ☐ Oui
   ☐ Non

5. **Sur une échelle de 0 à 3, 0 correspondant à l'absence de cette menace et 3 une menace importante qui pèsent sur le milieu marin et littoral, Comment classeriez vous les menaces suivantes ?**

		Menace Absente			**Menace Importante**
1.	Événements climatiques (tempêtes, tsunami, submersion marine, inondation)	0	1	2	3
2.	Élévation du niveau de la mer	0	1	2	3
3.	Pollutions	0	1	2	3
4.	Érosion de la biodiversité	0	1	2	3
5.	Érosion côtière	0	1	2	3
6.	Impacts et surfréquentation des activités humaines (surpêche, plongée, plaisance...)	0	1	2	3

III. Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls

1. **Connaissez-vous la Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls ?**

   ☐ Oui ☐ Non

   Si oui, en tant qu'usager ?

   ☐ Oui ☐ Non

   Si oui, par quel biais ?

   ☐ Affichage public ☐ Bouche à oreille
   ☐ Internet
   ☐ Médias ☐ Autre .....

2. **Savez vous qui en est le gestionnaire ?**

   ☐ Oui ..... ☐ Non

3. **Selon vous, quelles sont les trois fonctions principales d'une Réserve Marine ?**

   ☐ Gérer les usages et activités ☐ Restreindre les activités marines
   ☐ Interdire tout prélèvement
   ☐ Protéger et restaurer la biodiversité ☐ Reconstituer les stocks de poissons
   ☐ Améliorer la qualité de l'eau ☐ Autre .....

4. **Selon vous, la protection d'un territoire marin est :**

   ☐ Inutile ☐ Peu utile ☐ Neutre ☐ Utile ☐ Très utile

5. **À quelle fréquence visitez-vous la Réserve ?**

   ☐ Moins de 10 fois par an ☐ Plus de 30 fois par an
   ☐ Entre 10 et 30 fois par an ☐ Jamais

6. **Et à quelle période ?**

   ☐ Toute l'année ☐ En Automne
   ☐ Au Printemps
   ☐ En Été ☐ En Hiver

7. **Pour y faire quoi ?**

   ☐ Observation ☐ Baignade
   ☐ Plongée ☐ Pêche
   ☐ Snorkeling ☐ Plaisance
   ☐ Canoë-kayak ☐ Autre .....

8. **La Réserve comprend 2 zones : une zone de protection partielle et une zone de protection renforcée. Savez vous ce qui est autorisé dans la zone de protection partielle ?**

☐ Pêche ☐ Chasse sous-marine
☐ Plongée
☐ Baignade ☐ Mouiller avec une ancre

9. **Savez-vous quel est le but d'une zone de protection renforcée ?**

☐ Oui ☐ Non

Si oui, pouvez-vous la définir ?

.....

.....

10. **La Réserve Intégrale est une zone qui interdit tout prélèvement et certaines activités comme la plongée. Que pensez-vous de cette Réserve Intégrale ?**

☐ Pas du tout d'accord ☐ D'accord
☐ Pas d'accord
☐ Neutre ☐ Tout à fait d'accord

Pourquoi ?

.....

IV. Extension du périmètre de la Réserve Marine

1. **Connaissez-vous l'existence du Parc Naturel Marin du Golfe du Lion ?**

☐ Oui ☐ Non

Si oui pouvez-vous donner son périmètre et décrire ses missions ?

.....

.....

2. **Savez-vous situer les limites de la Réserve Marine de Cerbère-Banyuls aujourd'hui ?**

☐ Oui ☐ Non

Si oui, quelles sont-elles ?

.....

3. **Etes-vous satisfait du périmètre actuel de la Réserve Marine ?**

☐ Oui ☐ Non

Si oui, pourquoi ?

.....

.....

Si non, pourquoi ?

.....

.....

4. **Pensez-vous qu'agrandir le périmètre de la Réserve Marine est une bonne idée ?**

   ☐ Oui ☐ Non

   Si oui, pourquoi ?

   .....

   Si non, pourquoi ?

   .....

   À quoi cela servirait-il selon vous ?

   .....

   .....

5. **L'augmentation du périmètre de la réserve aura-t-elle une influence pour vous ?**

   ☐ Oui ☐ Non

   Si oui la(les)quelle(s) ?

   .....

   .....

6. **Selon vous, quel serait le périmètre idéal de la nouvelle zone étendue ?**

   ☐ Cap Cerbère ↔ Cap Béar ☐ Cap Cerbère ↔ Collioure

   ☐ Cap Cerbère ↔ Port-Vendres ☐ Cap Cerbère ↔ Argelès-sur-Mer

7. **Etes vous intéressé.e par le suivi du projet d'extension, voulez-vous être informé.e de son avancement ?**

   Si oui, avez vous une adresse e-mail à nous transmettre ?

   .....

8. **Avez-vous une suggestion à faire ?**

   .....

   .....

Merci pour votre participation et vos contributions précieuses pour la suite de la démarche !

- **Annexe 6** : Affiche construite pour imaginer la promotion du questionnaire (Gennesseaux, M)